

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60
Fax : 01 39 18 60 39
Mail : contact@78-91-95.ifrb.fr

Durée

1 jour (7 heures)

Public

Être électricien.
En cas de personne en situation
d'handicap, merci de nous contacter.

Niveau de connaissances préalables

Connaissance de la langue française
(écrit et oral) requise.
Être électriciens ou bonnes
connaissances équivalentes et une
expérience pratique professionnelle.
Être obligatoirement muni des
équipements de protection individuelle
pour effectuer les travaux pratiques.

Formateur

Formateur expérimenté et spécialiste en
habilitation électrique.

Moyens pédagogiques et supports

Exposé et discussions étayés de textes
illustrés par diapositives et films. Support
de cours

Sanction

Attestation individuelle de formation et une
proposition de titre d'habilitation aux
stagiaires ayant eu satisfait aux tests
théoriques et pratiques

Coût de formation

200 € HT par stagiaire



Cette formation peut être proposée en intra
ou en inter entreprise sur les départements
Yvelines – Essonne – Val d'Oise

Objectifs de la formation

- Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante

Programme

⇒ Pré-requis

Avoir suivi le module Tronc commun N° 2.
En cas de personne en situation d'handicap, merci de nous contacter.

⇒ Savoirs et savoir-faire

Les différents Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).

Rôles du Chargé de Consignation, et du Chargé d'Exploitation Électrique.

Instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX.

Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

Identification du Chargé d'exploitation Électrique et échange des informations nécessaires ;

Instructions données par le Chargé d'Exploitation Électrique ou le Chargé de Consignation

Les différents niveaux d'Habilitation et leurs

Prescriptions d'exécution des Travaux.

Zone de Travail (pour les H2, H2V).

Zone de Voisinage Renforcée

Zone 2 - (Pour les H1V et H2V).

La Zone de Travail.

Documents applicables dans le cadre des Travaux Hors Tension (Attestation de Consignation, Avis de fin de Travail), également es autres documents associés (Autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, etc.).

Rédaction des documents applicables dans le cadre des Travaux (pour les H2, H2V).

Vérification et finalisation de l'Attestation de Première Étape de Consignation.

Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.

Règles et Instructions de Sécurité.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Identification, vérification et utilisation du matériel et l'outillage appropriés.

Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'Environnement objet des Travaux.

Réalisation de *Travaux Hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.*

Réalisation d'une deuxième étape de Consignation.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de Sécurité spécifiques aux Essais (pour H2V Essai).

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux Essai

- Evaluation :

- Test pratique et théorique.
- Contrôle continu pour la partie pratique

Recyclage tous les 3 ans

**Faute de participants, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.
Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).**